

**Zeitschrift:** Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française  
**Herausgeber:** Le messenger suisse  
**Band:** - (1997)  
**Heft:** 96

**Rubrik:** Nouvelles fédérales

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### SOUTIEN AUX PAYSANS

Le Conseil fédéral a décidé de maintenir le prix à la production du blé panifiable cette année. Cette mesure est destinée à soutenir les revenus des agriculteurs, qui ont baissé de 5 à 10% en 1996. Cette détérioration est surtout due à l'effondrement du marché de la viande bovine, suite à la maladie de la vache folle, et au boycott décrété par certains pays européens à l'égard des bêtes en provenance de Suisse. Les pertes sont estimées entre 200 et 250 millions de francs suisses pour 1996. La Confédération a déjà investi 80 millions pour soulager le marché de la viande en 1996, et prévoit encore d'y affecter 25 millions durant le premier trimestre 1997. D'autre part, les paiements directs écologiques passeront de 540 à 647 millions de francs suisses.

## JUSTICE

### COLLABORATION FRANCO-SUISSE

Grâce à une procédure d'entraide judiciaire, le juge d'instruction cantonal jurassien pourra collaborer à l'enquête ouverte à Paris sur une escroquerie commise aux dépens des Haras nationaux de France. Trois personnes sont

prises en cause dans cette procédure : le président du syndicat des éleveurs de chevaux de sang de France, et deux courtiers. Tous trois sont impliqués dans la vente aux Haras nationaux de douze chevaux à des prix largement surévalués. Les transactions suspectes ont également impliqué deux sociétés suisses, l'une à Bâle et l'autre à Delémont. Le juge français en charge de l'affaire pourra donc être aidé par les autorités judiciaires suisses afin de connaître les mouvements de fonds réalisés et déterminer leur lien avec les personnes en cause.

### ... ET RUSSO-SUISSE

En visite en Suisse, le procureur général de la Fédération de Russie, Yuri Skuratov, a rencontré le procureur de la Confédération, Carla del Ponte. Les deux magistrats ont établi les bases d'une collaboration bilatérale pour lutter contre l'afflux en Suisse d'argent russe d'origine mafieuse. Un accord entre les deux pays devrait être mis au point en vue d'une entraide judiciaire dans les domaines civil et pénal. D'ores et déjà, un groupe de travail devrait être constitué, afin d'améliorer l'échange d'informations sur les groupes qui sont susceptibles de blanchir de l'argent sale en Suisse.

## SOCIÉTÉ

### PORTE-MONNAIE ÉLECTRONIQUE

Si le paiement par carte est devenu familier, il reste cependant réservé à des sommes assez élevées. Les Suisses vont désormais faire l'expérience du porte-monnaie électronique, une carte à puce qui permet de régler même les plus petites factures. Le principe est simple : au lieu de retirer de

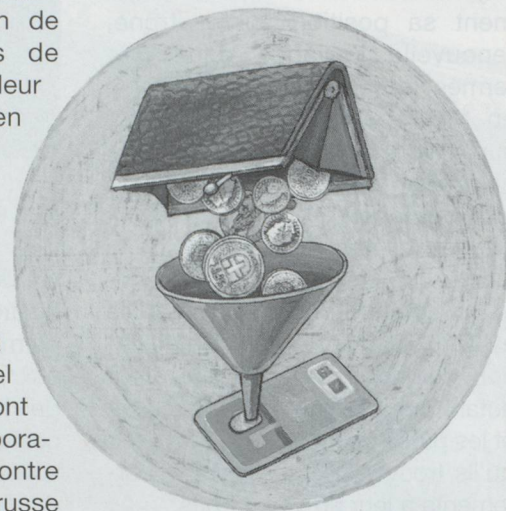


ILLUSTRATION ANDY KAMBER

l'argent au distributeur de billet, on « charge » sa carte. Les avantages du porte-monnaie électronique sont nombreux : plus de monnaie à chercher au fond de ses poches, plus de risques de se faire dérober les billets tout juste délivrés par l'automate ; du côté des commerçants, moins de frais

# LE MESSAGER SUISSE

la revue des communautés suisses de langue française

## FORMULAIRE D'ABONNEMENT

à remettre à l'un de vos amis

**OUI,**

je souscris à un abonnement  
au Messenger Suisse

Règlement par chèque bancaire ou postal,  
libellé à l'ordre de : **Le Messenger Suisse**

à renvoyer à : **Le Messenger Suisse**  
**10, rue des Messageries - 75010 Paris**

Pour tout abonnement, nous vous offrons une petite annonce gratuite (offre réservée aux particuliers)

03-97 MS-96

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Au prix de : 1 an 2 ans

France  200 FF  360 FF

Dom/Tom et étranger  220 FF  400 FF

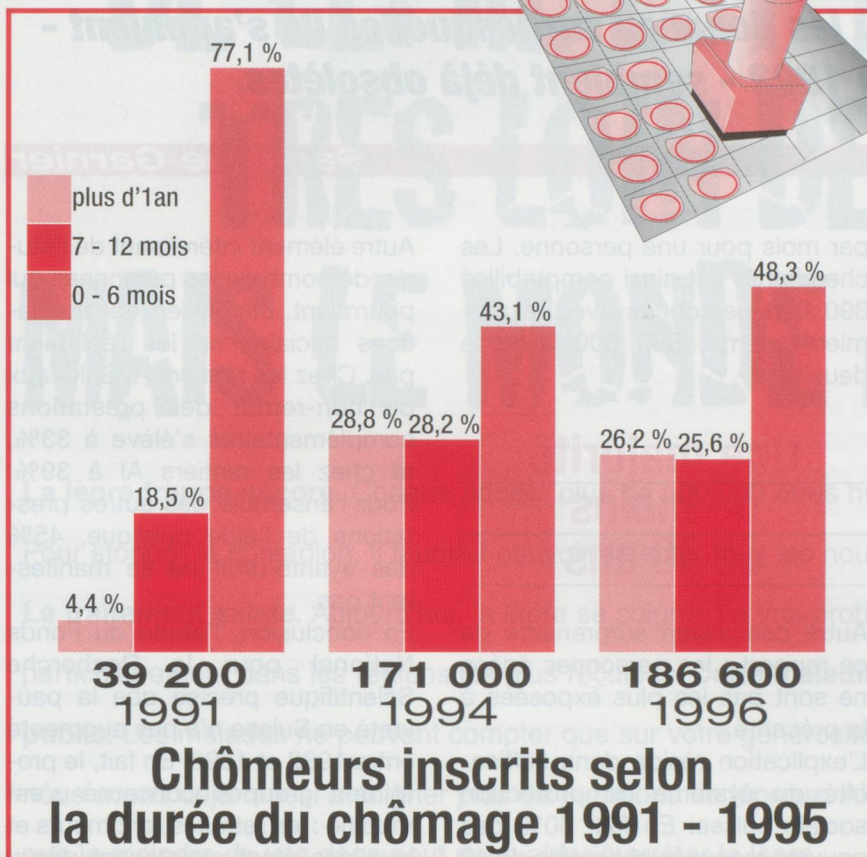
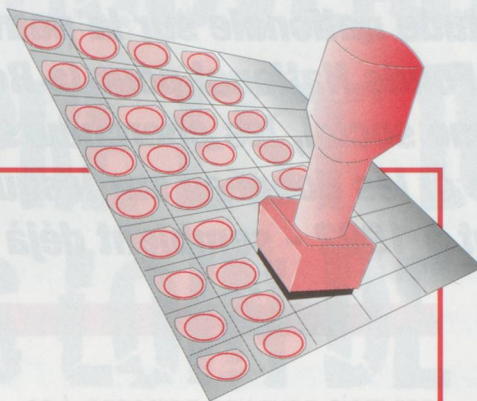
Abonnement de soutien  à partir de 250 FF



de maintenance et de peur du « braquage ». D'ici à la fin de l'année, 4 100 distributeurs de billets seront équipés pour charger les cartes munies de la puce Cash, et 15 000 points de vente accepteront ce moyen de paiement. L'objectif est de compter en Suisse 500 000 possesseurs de cette carte en l'an 2000, qui pourront accéder à un réseau de 40 000 à 50 000 points de vente.

## ECONOMIE

### HAUSSE DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE



### HAUT NIVEAU DE FORMATION

La formation professionnelle atteint un niveau élevé dans notre pays, révèle une étude de l'OCDE. Avec l'Autriche et l'Allemagne, la Suisse dispose d'un système de formation professionnelle et de formation continue très performant. Le pourcentage de jeunes ayant accompli une formation professionnelle après les études secondaires atteignait 62,8% d'une classe d'âge en 1994. Seules l'Autriche, l'Allemagne et la Belgique devançaient la Suisse. Les enquêteurs de l'OCDE ont souligné la diversité des possibilités de formation en Suisse, qu'il s'agisse d'études générales ou d'intégration professionnelle.

Depuis 1991, la proportion des chômeurs de longue durée a beaucoup augmenté en Suisse, d'après les statistiques de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT). Elle était à l'époque de 4,4%, pour atteindre 17,3% en 1993, et 28,7% deux ans plus tard. Sont considérés comme chômeurs de longue durée toutes les personnes à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an. Selon les chiffres de l'OFIAMT, malgré l'augmentation du nombre total de chômeurs en 1996, la part du chômage de longue durée aurait légèrement régressé pour s'établir à 26,2% (voir graphique ci-dessus).

### Piaget : mécénat à Venise

L'entreprise horlogère genevoise Piaget va restaurer l'horloge de la Tour aux Deux Maures, place Saint-Marc à Venise. Cet acte de mécénat, qui durera deux ans, est devisé à 1 million de francs suisses. L'objectif, outre l'amour de l'art, est de mettre en valeur la maîtrise technique et technologique de l'entreprise Piaget.

### Lausanne s'engage pour la liberté d'expression

Lausanne est la première ville suisse à adhérer au réseau européen des villes-refuges en faveur des écrivains. Présidée par le romancier Salman Rushdie, cette organisation coordonne l'accueil des auteurs dont la liberté d'expression, voire la sécurité personnelle, est menacée dans leur pays.

### Taxis français à Cointrin

Les chauffeurs de taxi français peuvent prendre en charge des clients sur le sol suisse à l'aéroport de Genève-Cointrin. C'est ce qu'a décidé la Cour de justice de Genève, acquittant quatre chauffeurs français condamnés à des amendes de 150 à 200 francs suisses. Les Français n'ont en effet aucun besoin d'autorisation pour exercer occasionnellement en Suisse.

### La ferme de Cheiry rasée

La ferme dans laquelle s'est déroulé le massacre de l'Ordre du temple solaire (OTS), en 1994 à Cheiry, sera rasée. En tant que reprenneur du domaine de Cheiry, l'Etat de Fribourg devra prendre en charge les frais de démolition ainsi que la remise en état du site. Ensuite, le domaine agricole sera loué.

### Les prémix interdits aux mineurs

En Suisse, les cocktails en boîte déjà préparés ne pourront être vendus ou servis à des consommateurs de moins de 18 ans. Ressemblant à de simples sodas, conditionnés en canettes d'aluminium, les prémix contiennent en fait entre 4 et 8% d'alcool. La publicité pour ces boissons est également interdite à la TV et à la radio, dans les lieux publics ou lors de manifestations sportives.